

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS –SFBT-

Le Conseil d'administration de la SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS-SFBT -, réuni le mercredi 25 Février 2004, a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2003, le paiement d'un dividende de **D. 2,200** par action au titre de cet exercice.